

**DECISION N° 103 - 2024****Portant validation du devis de la société DDB Menuiserie pour le bloc sanitaire à l'école élémentaire Paul Bert**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société DDB Menuiserie pour le bloc sanitaire à l'école élémentaire Paul Bert ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que le devis de la société DDB Menuiserie est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société DDB Menuiserie pour le bloc sanitaire de l'école élémentaire Paul Bert d'un montant de 70 342.71 € HT.